



KARDACK Henri

21 ans

Né le 10 février 1940

à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime)

Domicilié à Saint-Paul-sur-Risle (aujourd'hui

Pont-Audemer)

Mécanicien

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

Mort pour la France

1961



Pupille de l'assistance publique d'Évreux, Henri Kardack est le deuxième enfant d'une famille polonaise. Sa maman, Stanislava est tuée en 1944 à Corneville-sur-Risle.

Placé successivement dans des familles de Pont-Audemer et de Bernay, il apprend le métier de mécanicien à Saint-Paul-sur-Risle. À 14 ans, il travaille dans un garage de Caen et se spécialise pour devenir diéséliste¹. En novembre 1959, il est convoqué au centre de Vincennes pour participer aux opérations de sélection.

Le 2 mars 1960, il est appelé à l'activité au centre d'instruction du 1^{er} régiment de hussards. Pendant son instruction militaire, il obtient le permis de conduire, le certificat pratique de dépanneur auto et le brevet sportif militaire. Le 21 juillet, à l'issue de son stage de saut à la

base école des troupes aéroportées de Pau, il est titulaire du brevet parachutiste militaire. Désigné pour faire partie du renfort du 13^e régiment de dragons, dans la 10^e région militaire, il est mis en route pour Marseille. Le 27 août, il débarque à Alger et rejoint finalement le **13^e régiment de dragons parachutistes**².

Le 30 avril 1961 à 10 h 30, Henri Kardack est autorisé avec six autres camarades à se baigner. À 11 h 05, le lieutenant, chef du peloton de dépannage et réparations du régiment est prévenu par son adjoint que deux de ses hommes sont en difficulté. Il se rend sur la plage assisté d'un dragon surveillant de baignade breveté. Il réussit à en ramener un sur la terre ferme. Après des recherches par hélicoptère, le corps du dragon Kardack est retrouvé sans vie à 12 h 30³. Il repose au cimetière du Petit-Quevilly (Seine-Maritime).

Inscrit sur le monument aux morts du Petit-Quevilly.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Dragon courageux qui, en Afrique du Nord depuis août 1960, a participé à toutes les activités opérationnelles du régiment, faisant preuve en toutes circonstances du meilleur esprit et accomplissant sa tâche avec conscience et dévouement.

Victime d'un accident en service commandé dans la région de Cavallo (secteur de Djidjelli), est décédé le 30 avril 1961. Laisse à tous le souvenir d'un excellent camarade et d'un parfait combattant ⁴.»

¹ Renseignements fournis par la famille.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 60-140-3009.

³ *Idem*, rapport du capitaine Bereciartua, commandant l'E.C.S du 13^e régiment de dragons parachutistes, au sujet de l'accident survenu le 30 avril 1961.

⁴ *Idem*, décret du 26 septembre 1961 publié au JO le 3 octobre 1961.